



COOP DE FRANCE NUTRITION ANIMALE



ASSOCIATION DES FABRICANTS
DE COMPLEMENTES POUR L'ALIMENTATION
ANIMALE



SYNDICAT NATIONAL
DE L'INDUSTRIE
DE LA NUTRITION ANIMALE



Performance environnementale des aliments composés pour animaux : la méthodologie d'évaluation doit être cohérente avec les enjeux du développement durable

En mars 2009, le secteur de la nutrition animale, à l'écoute des préoccupations et attentes sociétales, décidait de structurer sa réflexion sur son rôle et ses apports en matière de développement durable. Pour cela, les Syndicats de la nutrition animale et TECALIMAN (Centre technique de l'alimentation animale en France) ont constitué une mission technique spécifique. Elle est construite autour de l'intégration des enjeux du développement durable dans le processus de production (achats des intrants, formulation, production, logistique, programmes alimentaires, programmes d'élevage). L'objectif est de fournir aux fabricants des données de mesure de l'impact environnemental des aliments en vue de rechercher un nouvel optimum entre les paramètres économiques, zootechniques et environnementaux.

L'empreinte carbone de l'aliment est avant tout liée aux matières premières qui le composent

Au cours de sa première année de fonctionnement, la mission s'est principalement focalisée sur l'évaluation de l'empreinte carbone (incluant l'ensemble des gaz à effet de serre) attachée aux matières premières mises en œuvre.

Les premiers enseignements sont clairs : quelle que soit la méthode retenue pour le calcul, les valeurs GES de la plupart des coproduits (tourteaux et coproduits de céréales notamment) sont élevées en comparaison de celles des matières premières brutes (céréales, pois...).

La capacité à valoriser les coproduits doit être reconnue

L'introduction en formulation d'une contrainte environnementale liée uniquement au critère GES pénalise l'utilisation des coproduits. Il s'agit là d'un paradoxe auquel il convient de remédier dans l'intérêt du développement durable des filières animales et végétales. La valorisation nutritionnelle de ces co-produits par les fabricants d'aliments composés permet en effet d'optimiser les ressources alimentaires tout en contribuant à la rentabilité économique des filières qui les génèrent.

La performance environnementale de l'alimentation animale ne doit pas être jugée à la seule aune du critère GES. D'autres indicateurs doivent également faire partie de la réflexion.

Contacts presse :

Valérie BRIS
01 44 17 57 12

François GUIBERT
01 47 53 64 00

Stéphane RADET
01 44 18 63 50